



Blandine Heurton

avocat

**Spécialisée en Droit de la santé
Et Droit du dommage corporel**

DOMAINES DE COMPETENCE

En 2006, elle compte parmi les **lauréats du concours d'éloquence** du Barreau du Val d'Oise, **Membre de l'ANADAVI** (Association nationale des avocats de victimes de dommages corporels), **ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau du Val d'Oise** en charge pendant six années de la commission Victimologie, **majore de promotion en 2011 du DIU Traumatisme crânien de l'enfant et de l'adolescent-syndrome du bébé secoué**, Me HEURTON intervient régulièrement dans des formations et colloques (HEDAC, Master Droit du dommage corporel de la faculté de Droit de Chambéry...).

FORMATIONS

Master I Droit privé – carrières judiciaires (Université Paris II ASSAS)

Master II Droit pénal et politique criminelle en Europe (Université Paris I La Sorbonne)

Master II Droit de la science médicale (Université Paris V DESCARTES)

DIU Traumatisme crânien de l'enfant et de l'adolescent - Syndrome du bébé secoué
(Faculté de médecine Paris V DESCARTES)